



NOTE D'INFORMATION N° **161** /MEFB/DGD/DSI/ DU **10 SEPT 2026**

A Mesdames et Messieurs :

- la Directrice des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ;
- la Directrice des Régimes Economiques ;
- le Directeur Régional de San Pédro ;
- le Directeur des Enquêtes Douanières ;
- les responsables des sociétés de consignation et d'acconnage ;
- la Directrice de CONTROL UNION ;
- les agents maritimes.

**Objet : Formation sur GESMAN : Outil de gestion
des manifestes maritimes et des états différentiels**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la **Circulaire n° 2419/MEFB/DGD/DRE du 14 août 2026**, portant sur les modalités de gestion des manifestes maritimes et des états différentiels relatifs aux marchandises à l'importation et à l'exportation à travers l'outil GESMAN, une session de formation est organisée à l'attention des acteurs concernés.

À cet effet, tous les agents concernés par la gestion, le contrôle et le traitement des manifestes et des états différentiels sont invités à prendre part à ladite formation qui se **déroulera du 14 au 15 septembre 2026** selon le chronogramme en annexe.

Cette formation vise notamment à permettre aux participants de maîtriser les nouvelles dispositions de la circulaire, les procédures de transmission et de traitement des manifestes, ainsi que les modalités de gestion des états différentiels.

Les responsables de service sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de permettre aux agents concernés de participer effectivement à cette session de formation

La présence de tous les participants est vivement souhaitée.

Pièce jointe : Programme de Formation GESMAN

Ampliations :

- MEFB/Cab
- CGECI
- UGECI
- FINSCI
- GUCE-CI
- OCOD
- PAA
- PASP
- UCACI
- OIC
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL

Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National



PROGRAMME DE FORMATION GESMAN

DATE	PUBLIC CIBLE	GROUPE	LIEU	HORAIRES
14 septembre 2026	Consignataires, Acconiers et tous les agents maritimes	1	École des Douanes	09h00 – 12h00
		2	École des Douanes	14h30 – 17h30
16 septembre 2026	Agents des douanes	1	École des Douanes	09h00 – 12h00
		2	École des Douanes	14h30 – 17h30

